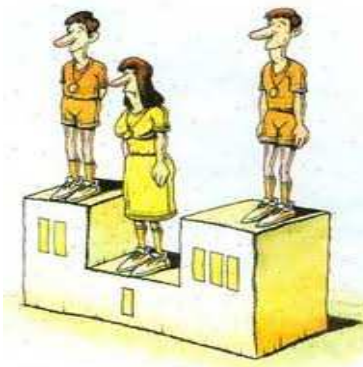




La Gaz...ette

Novembre 2011



EGALITÉ HOMMES-FEMMES

La législation oblige l'entreprise, sous peine de sanction pécuniaire, à fixer des objectifs sur 3 domaines parmi 8 choisis par les législateurs soit par un accord d'entreprise soit par un projet d'entreprise.

La Direction a lancé le débat sur ce sujet lors des négociations afin d'obtenir un accord d'entreprise.

Déjà, le gouvernement avait fait la même pression sur les entreprises pour qu'elles prennent des mesures pour le travail des handicapés. Comme aujourd'hui, la direction avait cherché à avoir l'aval des organisations syndicales pour des décisions débouchant sur des pseudo-mesures qu'elle était obligée de prendre.

Aucun des syndicats de CA CB n'avait cautionné cette mascarade obligeant la Direction à prendre ses responsabilités dans un projet d'entreprise!

Pour que l'égalité Hommes/Femmes soit une réalité dans notre entreprise, il faudrait une étude précise et sans tabou des causes de l'inégalité qui réponde à ces questions:

- ◇ Pourquoi être une femme est un handicap?
- ◇ Pourquoi donner naissance, prendre un congé parental est un frein?
- ◇ Pourquoi les femmes ont-elles (sauf exceptions) des salaires inférieurs aux hommes à métier équivalent ?
- ◇ Pourquoi les augmentations doivent être en corrélation avec votre appartenance à la gente féminine ou non, au lieu d'être le fait de votre formation, votre expérience et vos compétences ?
- ◇ Pourquoi trouve-t-on deux fois plus de femmes que d'hommes en classe 1 ?
- ◇ Pourquoi trouve-t-on deux fois plus d'hommes que de femmes en classe 3 ?
- ◇ Pourquoi n'y a-t-il pas d'homme au niveau A ? (opérateurs)
- ◇ Pourquoi n'y a-t-il pas de femme au niveau J ? (cadres de direction)

ET!!! il serait indispensable de **débloquer des moyens financiers significatifs** pour éradiquer les écarts de rémunération entre les hommes et les femmes.

Tout cela aurait dû faire partie intégrante d'HORIZON 2015, mais la Direction l'a oublié...

Il est encore temps, MESSIEURS de la Direction, de rendre notre entreprise mutualiste utile et différente.

Il est encore temps, MESDAMES, MESDEMOISELLES, de prendre conscience de ces tristes réalités et de vous battre à nos côtés.

Vos contacts

Jean Louis Calleraud
06.77.11.75.99

Philippe Leblond
06.09.45.60.00

Françoise Mantoux
03.80.63.55.51

Christian Prénat
06.85.91.23.20

Serge Roz
06.70.52.37.09

Didier Ruault
03.80.63.56.96

Local syndical
03.80.67.24.02

EDS 5030 - site de Dijon



22, rue de l'église
21110
Labergement
- Foigny



Sudcamcb@yahoo.fr



03.80.63.56.71

SUD CAM CB
ne souhaite pas un accord réduisant ces écarts !
SUD CAM CB
lutte pour leur suppression !!!

NÉGO CACB DU 27 NOVEMBRE 2011

Délégation SUD CAM CB : JL Callerand, C. Prénat, D. Ruault

Mobilité Géographique

La DRH présente un document de travail résumant :

- ⇒ L'objectif poursuivi
- ⇒ Les pistes à explorer
- ⇒ Les axes de réflexions
- ⇒ Les mesures d'accompagnement pour mobilité de 75 km (ou 1h30) vers une zone rurale peu attractive
- ⇒ Les mesures d'accompagnement pour mobilité de plus de 25 km (ou plus de 30 minutes) mais moins de 75 km (ou 1h30)
- ⇒ Le versement d'une prime pour mobilité vers zone rurale peu attractive



SUD CAM CB s'étonne d'entendre d'un côté le discours de stabilité tenu dans le réseau du fait que ni les clients ni les administrateurs n'apprécient les changements répétés et fréquents de personnel, et de l'autre, les propos de la DRH qui parle de mobilité systématique...

De plus, le fait que la Direction refuse toute promotion sur place, n'encourage pas les personnels à donner le meilleur d'eux mêmes si, pour une promo, il faut changer de lieu de travail.

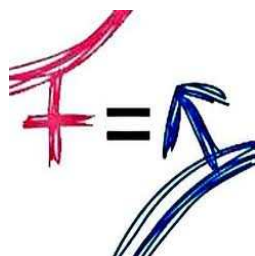
Pour les salariés ayant des enfants, une OS propose d'ajouter une aide pour la garde des enfants en cas de mobilité.

Pour ne pas encourager les aller-retour quotidiens (dangers de la route) une OS propose de remplacer les remboursements de frais kilométriques par une enveloppe (dont la base reste à définir) permettant soit de défrayer le déplacement soit de payer un logement (hôtel, résidence) vers le lieu de travail.

SUD CAM CB présente une nouvelle version de son projet d'accord actualisé en tenant compte des débats et des points entérinés par les réunions précédentes qui pourraient constituer un canevas pour continuer les débats.

Afin de clarifier les débats, la DRH rédigera, pour la prochaine réunion, une esquisse de projet d'accord.

Egalité Hommes-Femmes



La législation oblige l'entreprise à fixer des objectifs sur 3 domaines parmi les 8 fixés par la législation avec définitions qualitatives et quantitatives soit par accords d'entreprise soit par projet d'entreprise sous peine de sanction pécuniaire.

Présentation par la DRH des chiffres concernant les 8 domaines de références afin de déterminer les 3 domaines pour lesquels l'entreprise peut fixer et tenir des objectifs.

Après débats avec les organisations syndicales, la Direction annonce qu'elle présentera à la prochaine réunion les points pouvant logiquement constituer la base d'objectifs pour CACB.

NÉGO CACB DU 15 NOVEMBRE 2011

Délégation SUD CAM CB : JL Callerand, C. Prénat, S.Roz, D.Ruault



A chaque réunion de négos, la Direction joue la montre... Elle sort des os à ronger sur lesquels les organisations syndicales majoritaires s'empres- sent de sauter alors que ces sujets ne peuvent en aucune manière améliorer durablement vos conditions de travail, votre bien être et votre niveau de vie. Las de cette situation SUD CAM CB a fait la déclaration suivante

lors de la réunion du 15 novembre :

« Avant de commencer cette journée de négociation, au nom du syndicat SUD CAM Champagne Bourgogne, je vous demande une prise de parole.

Comme Monsieur Roland Picot nous l'a indiqué, des accords arrivent à échéance, c'est pourquoi, depuis début Novembre, la Direction a augmenté à juste titre la fréquence des réunions de négociations.

Nous avons consacré plusieurs journées à la mobilité géographique, certes il est préférable d'officialiser des pratiques déjà en vigueur au cas par cas et de les formaliser par un accord mais il n'y a aucune urgence, d'autant plus qu'il ne concernera qu'une minorité de personnes et de métiers.

Sur l'égalité Homme-Femme, l'état exige, sous peine de sanction pécuniaire, que les entreprises prennent des engagements par un accord ou un projet d'entreprise avant le 31 décembre 2011. La Direction tient à obtenir l'aval des organisations syndicales via un accord d'entreprise, pour fixer des objectifs qui, du fait de l'évolution naturelle du CA CB, s'imposeront d'eux même. Nous souhaitons que cesse cette pseudo-négociation et que la Direction prenne ses responsabilités en rédigeant un projet d'entreprise.

Par contre, nous déplorons que la participation et l'intéressement qui concerne la quasi totalité du personnel et la mise en place des nouvelles mesures concernant le compte « 1.24 » d'Agrica impactant la quasi totalité des salariés ne figurent pas à l'ordre du jour (pour mémoire, nous avons déjà évoqué les jours de congés non pris dans le cadre d'autres réflexions).

Le compte Agrica supporte les mêmes impératifs de date que l'égalité homme femme, puisque les jours de congés non pris ou non affectés en 2011 seront perdus pour les salariés.

Nous vous rappelons que la prochaine réunion des Délégués Syndicaux aura lieu le 1er décembre et que la dernière de l'année est prévue le 13 décembre.

Pour notre syndicat, c'est une évidence de prioriser les sujets qui concernent le plus grand nombre de salariés, et nous ne voudrions pas que des accords importants soient traités dans l'urgence dans le seul but d'arracher la signature de syndicats sous prétexte d'une date butoir.

En ce qui concerne la participation et l'intéressement, nous ne sommes pas contre de reconduire l'accord à minima existant pour une année. Comme vous avez sans doute pu le constater, le personnel d'une Caisse Régionale a déjà entamé des actions « musclées » concernant l'intéressement. »

La DRH explique être incapable de fournir les modalités d'application du 1,24 AGRICA, et nous affirme qu'**aucun salarié de CACB ne perdra de jours de congés de 2011.**

Concernant les négociations sur l'intéressement participation la DRH déclare devoir attendre l'arrivée du nouveau DG.

Egalité Hommes-femmes

La RH présente un projet d'accord pour trois ans, détaillant cinq points :

- Embauche et recrutement
- Promotion professionnelle
- Temps partiel
- Egalité salariale
- Equilibre vie professionnelle - vie amiliale

Demandes de SUD CAM CB :

- Les périodes d'absences pour congé parental bénéficieront de l'application de la garantie conventionnelle en matière de rémunération hors de l'enveloppe négociée annuellement.
- Les absences liées au congé paternité n'impacteront pas le temps de travail pour le calcul de la participation et d l'intéressement.
- Préciser qu'un temps partiel ne doit pas impliquer une REC individuelle partielle comme cela se fait de manière "illégal" dans certaines agences.



EN BREF... EN BREF... EN BREF... EN BREF... EN BREF... EN BREF... EN BREF... EN BREF... EN

LA GREVE

INTERESSEMENT et GREVE !!!!



YES, WE CAM
 Les syndicats du Crédit Agricole Nord de France (future CR de notre DG) ont appelé les 2.670 salariés de la banque à un mouvement de grève à compter du mardi 8 novembre.

FO et la CFDT considèrent que le poids de l'intéressement dans la rémunération globale des salariés est trop important. En effet selon ces Organisations, il représente 26 % de la rémunération nette des agents. Elles militent donc pour un rééquilibrage des salaires dans un contexte de baisse des résultats attendus dans les deux prochaines années qui peut se traduire par des baisses de revenus significatives.

Les deux syndicats réclament également une révision du niveau d'exigence et des objectifs de la politique commerciale. 400 salariés ont participé à une assemblée générale sur le parking du siège à Lille.

Devant l'obstination de la Direction à ne pas ouvrir des négociations, le mouvement de grève a duré quatre jours pendant lesquels le personnel a occupé le siège social avant d'être délogé dans le calme par les forces de l'ordre.

Après avoir obtenu un accord sur l'ouverture de négociations au plus tard en mars 2012 à propos du reversement d'une partie de l'intéressement et de la participation sur le salaire des employés, les grévistes ont repris le travail.

NB: SUD CAM n'est pas présent dans cette CR

SUD CAM CB siège au bureau national !

En Novembre, lors du congrès de SUD CAM qui se tenait à Strasbourg, Philippe Leblond a été élu pour faire partie du bureau national par les délégués venus de 27 caisses régionales et GIE.



Austérité!

Comme le gouvernement Français, notre Direction prend des mesures demi-teinte pour faire des pseudo économies... Pas de grand agenda pour 2012... Nous augmentons que les gains vont servir pour de grandeur!!!

SUPPRESSIONS DE POSTES AU CRÉDIT AGRICOLE

Selon La Tribune, le Crédit agricole devrait annoncer courant novembre des suppressions de postes, «le chiffre qui revient le plus souvent en interne est de 1.000 suppressions de postes sur un total de 14.703 à fin 2010» dans la branche CA CIB (la branche banque de financement et d'investissement –NDLR-), »

La banque mutualiste a déjà fait part en Novembre de sa volonté de réduire la taille de son bilan mais son directeur général Jean-Paul Chifflet avait alors assuré que le "régime" auquel la banque se soumettrait serait sans conséquence majeure sur l'emploi.

La direction privilégierait les départs volontaires et à la retraite, avec des indemnités pouvant atteindre un maximum de 36 mois de salaire brut.

D'autres activités, comme le financement structuré, seront réduites au profit d'un recentrage sur des produits moins risqués.

PRÉCISIONS...

Certains d'entre vous s'interrogent du fait que nos articles ne comportent ni la photo, ni le nom du rédacteur. La Gaz...ette est composée et écrite par un comité de rédaction composé de nos élus, de nos délégués syndicaux et de trois de nos adhérents.

A SUD CAM CB pas d'individualisme, ni de culte de la personnalité :

Priorité au travail **S**olidaire, **U**nitaire et **D**émocratique.

Le CREDIT AGRICOLE nominé!

Nominée cette année dans la catégorie « mains sales, poches pleines » et citée par Greenpeace, notre enseigne s'est fait voler la place sur le podium 2011 par Société Générale pour ses investissements dans l'énergie Nucléaire...ce n'est pas passé loin ...